

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le mardi 04 juillet 2016 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

**PRÉSENCES :**

Sont présents

Mesdames : Hélène Durette - Thérèse Sirois – Agathe Drouin –  
Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault — Keven Lévesque Ouellet – Yan Marceau

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Andrée-Anne Caron, agente de projets et de développement et monsieur Simon Beaulieu, employé au garage municipal sont aussi présents à cette réunion.

**OUVERTURE**

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal du mois de juin 2016;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Agente de projets et de développement Madame Andrée-Anne Caron;
- 7- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 8- Voirie municipale :
  - a) Fauchage des bordures de chemins;
  - b) Réhabilitation du réseau routier local;
  - c) Gravier;
  - d) Visibilité des panneaux en bordure des routes;
- 9- Projet régional de valorisation du parc éolien de nos attraits touristiques;
- 10- Engagement d'une personne pour l'entretien des pelouses et des bâtiments;
- 11- Programmation de la TECQ;
- 12- L'avenir de Postes Canada;
- 13- Demande de soutien financier - Association Entre-Amis du Témiscouata;

- 14- Demande de soutien financier - Service incendie de Rivière-Bleue;
- 15- Gala de l'entreprise du Témiscouata 2016;
- 16- Questions diverses
  - A) Vitesse route Principale;
  - B) Adoption du rapport financier au 30 juin 2016;
- 17- Période de questions (15 minutes);
- 18- Levée de l'assemblée.

2016 - 073

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
 APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

**PROCÈS-VERBAL :**

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance du procès-verbal;

2016 - 074

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
 APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères), *I<sup>er</sup>*

Que le procès-verbal du mois de juin 2016 soit accepté en apportant les modifications demandées.

**COMPTES DU MOIS DE JUIN 2016 :**

Denise Dubé	Petite caisse	314.39	4158
Agro envirolab	# 125141	70.13	4159
Air liquide	# 9721, 4722, 4724, 4725	353.87	4160
ASN machinerie inc.	# 29226, 29305	1999.51	4161
Denis Bergeron	# 2016-02	2544.60	4162
Groupe Dynaco Pohé.	# 21700, 36586	91.79	4163
Buanderie Riv. Du Loup	# 316792, 468208	56.49	4164
Denise Dubé	Petite caisse	367.49	4165
Hélène Durette	Conseillère	138.48	4166
Électronique Mercier	# 148354	74.16	4167
Équip. d'érablière CDL	# 442280	30.58	4168
Fonds d'info sur territoire	# 201601393636	4.00	4169
Garage Jacques Lamonde	# 102622	143.00	4170
Jacques Larochelle	# 43518, 44180, 44365	2384.62	4171
J.A. St-Pierre	# 102008297	74.09	4172
Jean-Roch Roy	# 12120, 12138	1526.30	4173

Macpek	# 50184840, 50184885	131.60	4174
Matériaux Témis	# 38011147	472.82	4175
Keven Lévesque Ouellet	Conseiller	138.48	4176
Pétroles R. Turmel	# 162625, 163627	189.26	4177
Pieces d'auto M. Michaud	# 5313-110614	83.31	4178
Riv. Du Loup clavigraph	# 1131	66.21	4179
SEAO-Constructo	# 1513921	11.82	4180
Equipement Sigma	# 67511	3272.27	4181
Solutions Témis	# 63866	77.47	4182
Service de prévention	# 64661, 64666	238.51	4183
Equip. Strongco	# 90208062	160.31	4184
Surplus général Tardif	# 79969	228.14	4185
Guy Thibault	Conseiller	207.72	4186
Webetic	# 20337	160.83	4187
Revenu Québec	Déduction à la source	10893.33	accesd
Receveur général	Déduction à la source	4858.45	accesd
Carmen Massé	Mairesse	415.45	accesd
Thérèse Sirois	Conseillère	138.48	accesd
Yan Marceau	Conseiller	138.48	accesd
Agathe Drouin	Conseillère	138.48	accesd
Salaire	Juin 2016	9993.11	accesd
Hydro Québec	Électricité	1018.71	accesd
Bell Canada	Téléphone	530.73	accesd
Télus	Cellulaire	236.54	accesd
	<b>Total des dépenses</b>	43974.01	\$

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :**

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2016, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

2016 - 075

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;

APPUYÉ par M. Yan Marceau;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

## **ENVOIE DE LETTRE – RESPECT DE LA LIMITE DE VITESSE**

2016 – 076

IL EST PROPOSÉ par Mme Thérèse Sirois;  
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata fasse parvenir une lettre à Entreprise Jean-Roch Roy et à Unibéton pour leur demander de faire respecter la limite de vitesse à leurs chauffeurs

## **ASPHALTAGE DU CHEMIN PRINCIPAL**

2016 – 077

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par M. Yan Marceau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata fasse faire l'asphaltage sur le chemin Principal à la condition qu'il reste de l'argent dans le projet de 8 000,00\$.

## **DÉBROUSSAILLAGE DES BORDS DE CHEMINS**

ATTENDU que le conseil municipal a demandé des soumissions pour faire le débroussaillage des bords de chemins;

ATTENDU qu'un seul entrepreneur a soumissionné, soit Location L.P. au montant de vingt-cinq dollars (25,00\$) du kilomètre;

2016 – 078

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par M. Yan Marceau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata engage Location L.P. pour faire le débroussaillage des bords de chemins.

## **PROJET RÉGIONAL DE VALORISATION DU PARC ÉOLIEN DE NOS ATTRAITS TOURISTIQUES**

ATTENDU que le comité formé de représentant des municipalités de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Saint-Honoré-de-Témiscouata, Saint-Elzéar-de-Témiscouata et la MRC de Témiscouata

suggère qu'une firme d'expert soit engagée pour planifier le projet de valorisation du parc éolien.

ATTENDU que pour financer le projet évalué dans un premier temps à 15 000\$, des scénarios sont suggérés :

Scénario 1. 50% demandé au Fonds d'expertise du service de développement de la MRC, soit 7 500\$;  
50% par les trois municipalités, soit 2 500\$ chacune.

Scénario 2. 50% demandé au Fonds d'expertise du service de développement de la MRC, soit 7 500\$;  
25% par les trois municipalités, soit 1 250\$ chacune;  
25% demandé aux autres ressources, telles que SADC et CLE.

2016 – 079

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par M. Guy Thibault;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata suggère le scénario 2 et autorise la dépense de 1 250\$ à la condition que les autres municipalités soient du même avis et que des sommes soient disponibles dans les programmes concernés.

#### **ENGAGEMENT D'UN PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES TERRAINS**

2016 – 080

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata engage M. Jérôme Thibault pour faire l'entretien des terrains de la municipalité.

**M. Guy Thibault se retire de cette décision.**

#### **PROGRAMMATION DE LA TECQ**

2016 – 081

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers[ères];

Que le Conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata investisse 404 954,40\$ du programme de la TECQ dans l'installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et dans le renouvellement des conduites d'eau potable.

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata investisse l'équivalent de 20% du montant alloué de 506 193\$, soit un montant de 101 238,60\$ pour les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments municipaux. Les travaux seront effectués au remplacement de la tôle, facia et châssis au garage municipal, au toit de l'édifice Rosa D. Lavoie.

### **EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA**

ATTENDU que la municipalité à intérêt plus particulièrement à ce que les citoyens continuent à recevoir le courrier à domicile;

ATTENDU que le service de livraison quotidienne du courrier est primordial pour les citoyens, dus au plus grand nombre d'achat par internet;

ATTENDU que la municipalité priorise la livraison du courrier rural pour les personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

2016 – 082

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par Mme Agathe Drouin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que pour toutes ces raisons, la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata priorise la continuité de la livraison du courrier postal à domicile

### **GALA DE L'ENTREPRISE**

2016 – 083

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata réserve deux (2) billets pour le Gala de l'Entreprise du Témiscouata 2016. Cette soirée se tiendra au Complexe sportif Rosaire Bélanger de Rivière-Bleue le 17 septembre prochain.

**Madame Hélène Durette quitte à 21h30.**

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2016**

2016 – 084

IL EST PROPOSÉ par Mme Agathe Drouin;  
APPUYÉ par Mme Thérèse Sirois;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata adopte le rapport financier de la municipalité au 30 juin 2016 tel que présenté par la directrice générale.

**AVIS DE MOTION – AJOUT AU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES**

Avis de motion est donné par madame Thérèse Sirois, qu'à une séance subséquente, sera présenté un projet de règlement pour ajouter le nom de plantes nuisibles dans le règlement de nuisances.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21 h 45, la mairesse déclare la levée de l'assemblée

---

Directrice générale

---

mairesse